



#LE DÉCRYPTAGE/p. 8 à 12

DOSSIER SPÉCIAL

ÉRAGNY VILLE NATURE, VILLE FLEURIE

www.eragny.fr – facebook.com/eragny

mai / juin 2017
L'ACTUALITÉ DE NOTRE VILLE

#19

#ÉRAGNY LE MAG



#NOTRE VILLE EN MOUVEMENT/p. 6

eragny.fr
au plus près des parents



#ILS FONT NOTRE VILLE/p. 14

Profitez d'un week-end de fête
sur les bords de l'Oise

SUR VOS PROJETS DE
RÉNOVATIONS ÉNERGETIQUES

-30%
Économies

CONSTRUCTION • RENOVATION IMMOBILIERE • SERVICE



📍 134, avenue Roger Guichard
95610 ÉRAGNY

☎ 01 30 37 80 11

✉ contact@habso.fr

www.habso.fr

La solution pour votre habitation



Maçonnerie
Couverture
Terrasse
Veranda
Clôture
Électricité
Plomberie
Peinture
Ravalement
Isolation
Fenêtres
Réparation
Dépannage



Univers
Primeurs
Le spécialiste du frais



196, rue de l'Ambassadeur - ERAGNY-SUR-OISE - 01 34 02 07 43 - www.universprimeurs.com

Ouvert le dimanche matin

SOMMAIRE

4 #NOTRE VILLE EN MOUVEMENT

Des projets ambitieux dans un contexte toujours plus contraint

La ville aide à financer trois projets de jeunes Éragniens

Tous invités à la Fête de la musique

Partagez une journée en famille
eragny.fr au plus près des parents

...

8 #LE DÉCRYPTAGE

Éragny ville nature, ville fleurie

14 #ILS FONT NOTRE VILLE

Profitez d'un week-end de fête sur les bords de l'Oise

Un premier bilan pour le Conseil Citoyen des Dix Arpents

Rendez-vous à « la Danne » pour le déjeuner

Parenthèses musicales

...

16 #EN INSTANTANÉS

Les Éléments de la Création

L'Espace Initiatives Jeunes inauguré

Une soirée contée

Un cross pédagogique

Quand les citoyens deviennent comédiens

...

18 #EXPRESSION DES GROUPES POLITIQUES



Chers Éragniens,

Le budget de la Ville a été voté fin mars. Il a confirmé nos intentions en matière d'investissement, réaffirmé nos engagements s'agissant de notre politique fiscale et atteste de notre ferme volonté de soutenir nos associations locales. Comme en 2015 et 2016, il n'y aura pas d'augmentation des impôts en 2017 à Éragny-sur-Oise. C'est une première bonne nouvelle alors que le contexte d'après élections présidentielles nous plonge dans une forme d'incertitude, et ce, dans l'attente de législatives dont l'issue constituera très certainement un indicateur fort pour les collectivités locales et leur avenir.

L'autre bonne nouvelle, c'est que le printemps s'est enfin installé, et avec lui, son lot d'événements qui anime chaque année cette fin de premier semestre. Éragny en fête revient avec ses nombreuses activités et quelques nouveautés au Parc des sports. La Fête du Jeu, comme tous les ans, rassemblera très largement à l'Espace des Calandres. Une fois n'est pas coutume, la fête de la musique mettra en scène nos talents locaux. Une vingtaine de postulants a répondu à notre appel à candidatures. Même si tous ne sont pas retenus, je veux les remercier chaleureusement pour leurs propositions originales et leur mobilisation.

Les beaux jours nous évoquent aussi les balades dans la ville. Un dossier consacré aux actions entreprises pour améliorer toujours plus notre cadre de vie est développé dans ce journal. Parmi les lieux remarquables, nous bénéficions de berges le long de l'Oise, appréciées notamment par les promeneurs et les sportifs. Comme ce fut déjà le cas en septembre dernier, l'Oise sera en fête les 1^{er} et 2 juillet prochain, mais cette fois-ci, avec un programme inédit et riche proposé par nos nombreux partenaires.

Vous l'avez compris, de juin jusqu'au bal du 13 juillet, vous profiterez à Éragny d'un avant-goût de vacances dans une ambiance musicale et un cadre festif !

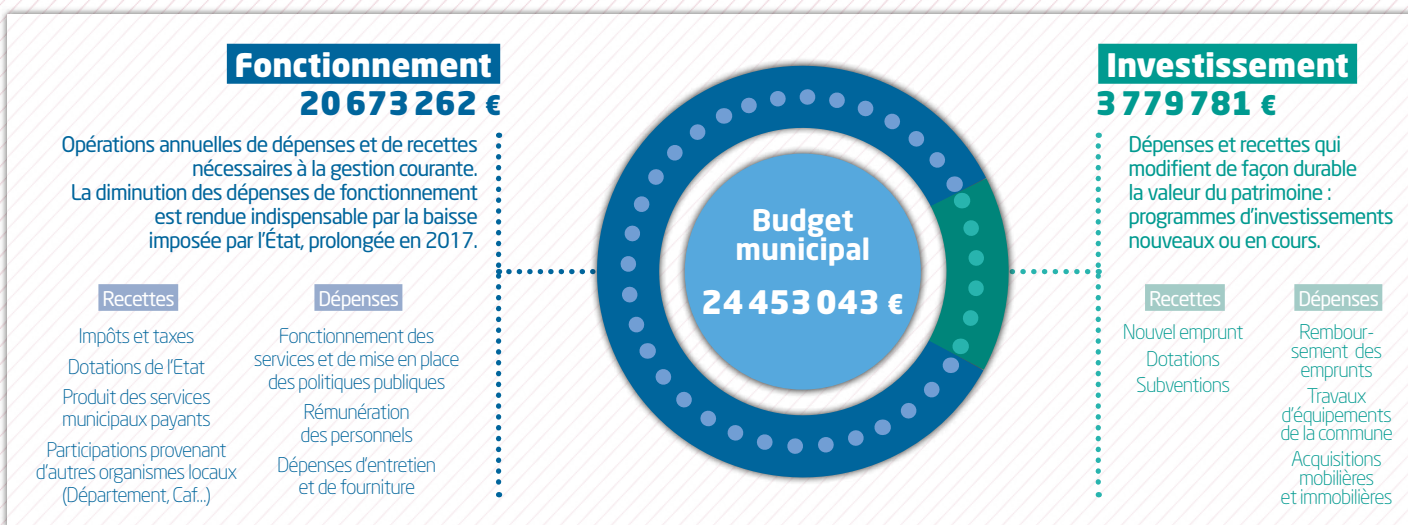
Bonne lecture !

Thibault Humbert,
Maire d'Éragny-sur-Oise
Vice-président de la Communauté
d'Agglomération de Cergy-Pontoise
Conseiller régional d'Île-de-France

BUDGET

DES PROJETS AMBITIEUX DANS UN CONTEXTE TOUJOURS PLUS CONTRAINT

Le budget 2017 voté lors du conseil municipal du 30 mars affiche des ambitions concrètes. La poursuite des baisses des dotations de l'État n'entravera pas pour autant le développement des projets, la Ville ayant réalisé des économies importantes depuis trois ans.



**PAROLES
D'ÉLU**



« Nous avons su dès 2014 prendre les décisions fortes visant à intégrer les baisses de dotations significatives, dont la plus importante concerne la réorganisation des services de la Ville. Nous lançons en 2017 nos grands chantiers du mandat sans n'avoir jamais augmenté les impôts locaux depuis notre arrivée et en confortant notre soutien au tissu associatif, dont le dynamisme est régulièrement salué. »

Audrey Jespas,
Adjointe au maire chargée des Finances et Tarification

CONSTRUCTION D'UN BUDGET MUNICIPAL : QUELLES SONT LES RÈGLES ?

Le budget municipal prévoit et autorise les recettes et les dépenses de la Ville pour une année. Il annonce les orientations générales et reflète les actions de la municipalité. Une fois le débat d'orientation budgétaire (DOB) passé, le vote du budget primitif est organisé en conseil municipal. Ce vote doit avoir lieu chaque année au plus tard le 15 avril. Le budget doit toujours être voté en équilibre et être sincère. Cela signifie que les recettes et les dépenses de chaque section (fonctionnement et investissement) doivent être votées en équilibre comptable.

DES PRIORITÉS IDENTIFIÉES

L'éducation, la santé, l'aménagement de la Ville et la sécurité seront particulièrement soutenus en 2017. Les travaux pour amé-

**CETTE ANNÉE ENCORE,
LA MUNICIPALITÉ
N'AUGMENTERA PAS
LES IMPÔTS LOCAUX.**

nager le nouveau poste de Police municipale et accueillir le centre de surveillance urbain ont déjà démarré. La sécurisation des écoles sera déployée pour répondre aux exigences de l'éducation nationale. La Maison de Santé pluriprofessionnelle sera aménagée. Les travaux de mise en accessibilité des équipements communaux se poursuivront ainsi que les études visant à réhabiliter le gymnase de La Cavée et à réaliser une salle polyvalente. Les études concernant la création d'un nouveau groupe scolaire, portées par la communauté d'agglomération, débiteront également. L'enveloppe de subventions de fonctionnement aux associations sera quant à elle maintenue.



INITIATIVES

LA VILLE AIDE À FINANCER TROIS PROJETS DE JEUNES ÉRAGNIENS

La cellule locale d'accompagnement aux projets est un dispositif d'accompagnement dédié aux 16/25 ans qui soutient les initiatives culturelles, professionnelles ou associatives.

Le 13 mars dernier, une commission spécifique composée d'élus et d'agents de la Ville s'est réunie pour étudier trois dossiers présentés par de jeunes Éragniens. Convaincus par ces candidatures, les membres de la commission leur ont confirmé une aide financière et logistique. Le premier projet concerne la promotion du Béhourd, une nouvelle discipline qui revisite les

tournois de chevaliers. Encore méconnue, elle s'appuie sur les valeurs de solidarité, d'humilité, et de maîtrise de soi. Les porteurs du projet se rendront à Barcelone pour assister aux championnats du monde. Ils y réaliseront un reportage vidéo et organiseront, à leur retour, une démonstration lors d'Éragny en fête.

Les deux autres projets consistent à soutenir des créations artistiques et musicales de jeunes compositeurs et chanteurs. L'aide de la Ville permettra l'enregistrement de certains titres en studio ou l'organisation de mini-concerts.

[Informations sur eragny.fr](http://eragny.fr)

ÉVÉNEMENT

PARTAGEZ UNE JOURNÉE EN FAMILLE

Rendez-vous samedi 10 juin, dès 9 h 30, sur la place de la Challe et au Parc des Sports, pour profiter en famille des nombreuses activités de la nouvelle édition d'Éragny en fête.

Pour démarrer la journée, les associations participantes se retrouveront place de la Challe pour un défilé dans les rues de la Ville aux rythmes de la fanfare. Le cortège prendra la direction du Parc des Sports où les structures gonflables, les démonstrations sportives et musicales ainsi que les espaces dédiés aux tout-petits attendront les visiteurs pour la journée. Les enfants pourront profiter, au cœur d'un Village des sports, d'ini-



tations à différentes disciplines. Ils pourront également bénéficier d'une introduction au secourisme et à la prévention routière, mais aussi participer à des activités avec les jeunes sapeurs pompiers d'Éragny.

Durant toute la journée, le petit train parcourra la ville pour emmener les visiteurs jusqu'à la fête où ils pourront se restaurer sur les différents stands tenus par les associations.

[Informations sur eragny.fr](http://eragny.fr)

ÉVÉNEMENT

TOUS INVITÉS À LA FÊTE DE LA MUSIQUE



Chaque 21 juin, de nombreuses villes de France célèbrent l'arrivée de l'été en organisant des événements musicaux. À Éragny, nous vous proposons un concert unique dont la programmation a été rendue possible grâce à une grande sélection musicale.

Le jury s'est réuni en avril pour choisir parmi, une vingtaine de candidatures reçues, le panel d'artistes qui se produira à l'occasion de la fête de la musique. Nous vous donnons donc rendez-vous le 21 juin dès 18 h 30 à l'Espace des Calandres pour assister à la première édition de « Talents en scène » : une initiative qui, au-delà de valoriser les talents locaux, vous permettra de passer une soirée originale où de nombreux styles musicaux seront proposés. Du rock en passant par la pop, la variété et le rap, il y aura de quoi satisfaire toutes les sensibilités. Une offre de restauration sera disponible sur place.

18 542,50€

C'EST LE MONTANT ACCORDÉ PAR LA MUNICIPALITÉ POUR ENCOURAGER LES DÉPARTS EN CLASSE DÉCOUVERTE DANS LES ÉCOLES ÉLÉMENTAIRES. CET ENGAGEMENT RENOUVELÉ, TÉMOIGNE DE LA VOLONTÉ DE LA MUNICIPALITÉ DE DONNER AUX ENSEIGNANTS UN MOYEN SUPPLÉMENTAIRE DE MENER À BIEN LEUR PROJET PÉDAGOGIQUE.

PETITE ENFANCE

ERAGNY.FR AU PLUS PRÈS DES PARENTS

La Ville a mis en place sur son site Internet un nouvel outil de recherche permettant aux parents de trouver la liste des assistantes maternelles agréées et de connaître leurs disponibilités en temps réel.

Ce service a été déployé avec le Relais Assistantes maternelles (RAM) et facilite la recherche de mode de garde qui peut s'avérer complexe pour les jeunes parents. Faute de place en crèche ou par choix, de nombreuses familles vont choisir une assistante maternelle pour la garde de leur enfant. En se connectant sur le site ergany.fr, rubrique enfance, les parents peuvent désormais retrouver les assistantes maternelles installées dans leur quartier d'habitation. Ils y trouveront aussi les informations pratiques actualisées concernant le nombre de places disponibles et le nombre d'enfants gardés. Cet outil vient renforcer le service proposé de longue date par le Relais d'Assistantes maternelles qui accueille les parents pour les orienter et les informer. Il complète également les renseignements proposés par le Conseil départemental via le site mon-enfant.fr. Au-delà de sa dimension pratique pour les parents, cette démarche a une véritable utilité pour la centaine d'assistantes maternelles qui exercent leur métier sur la ville. Après avoir donné leur accord



pour figurer sur la liste mise en ligne, elles peuvent à tout moment modifier les informations qui les concernent : coordonnées ou adresse et nombre de places disponibles.

Plus d'informations :
01 34 02 96 70 ou ergany.fr

**PAROLES
D'ÉLU**



« Toutes les villes de France souffrent du manque de places en crèches municipales ou privées. Cette réalité doit nous conduire à améliorer l'accès au service d'accueil dans sa globalité. C'est pourquoi face à ce constat, nous avons voulu renforcer l'information des parents et futurs parents en créant ce nouveau service. »

Annabelle Vicente,
adjointe au maire chargée
de l'Éducation et de la Petite enfance

**Un accueil en crèche
adapté en période estivale**

Afin de garantir l'accueil des enfants en grande section de crèche durant la période estivale et de proposer aux familles un mode de garde alternatif durant la fermeture de la crèche, la Ville renouvelle cet été son dispositif d'accueil dans les locaux des centres de loisirs. Ce dispositif répond notamment aux orientations

de la Direction départementale de la Cohésion sociale (DDGS) en matière de sécurité et de qualité d'accueil : mise en place d'un encadrement spécifique pour la tranche d'âge attendue (un encadrant pour cinq enfants), positionnement d'encadrants expérimentés, aménagement de l'espace d'accueil. Ce travail a été mené en étroite collaboration avec le Département Petite Enfance et les parents.

ÉVÉNEMENT

UNE LUDOTHÈQUE GÉANTE POUR LA FÊTE DU JEU

Éragny célébrera la fête mondiale du Jeu à l'Espace des Calandres, samedi 20 mai, de 10 heures à 19 heures. La ludothèque « La Souris verte » y proposera de nombreux jeux et jouets pour toute la famille, en accès libre et gratuit, le temps d'une journée placée sous le signe de l'amusement et du partage.

Pour l'édition 2017, l'équipe de la ludothèque municipale introduit une nouvelle animation dans sa programmation, en partenariat avec l'association Ouest Games. Il s'agit d'un espace dédié aux jeux vidéo : des jeux récents au «retrogaming», les gamers novices ou éclairés pourront parcourir les dif-

férentes plateformes. Autre nouveauté : les petits comme les grands seront invités à fabriquer les plus belles bulles de savon grâce aux artistes bulleurs de l'association Anim'too. Les activités incontournables seront aussi de la partie, comme les jeux en bois ou les succès de l'année dernière : le



jeu de construction magnétique en 3D «Magformers» et le jeu de l'oie réalisé par l'association Mémoires d'Éragny.

Plus d'informations : ergany.fr



TRAVAUX

LA LUDOTHÈQUE S'AGRANDIT POUR UN MEILLEUR ACCUEIL DU PUBLIC

Un nouvel espace couvert a été créé pour abriter les poussettes à l'entrée de la Ludothèque.

Les travaux entrepris en février dernier répondent à plusieurs objectifs : ils permettent de désencombrer l'accueil mais aussi de garantir la sécurité des usagers et du matériel. Les plans ont été élaborés par les Services techniques, en collaboration avec l'équipe de la ludothèque pour optimiser l'agencement du lieu et

s'intégrer au mieux à l'environnement existant. L'ossature en bois se fond parfaitement au paysage du parc urbain tandis que les baies vitrées laissent passer la lumière du jour dans le bâtiment. Pour limiter les coûts, le choix s'est arrêté sur une structure autoportée, sans fondation et fixée directement sur la façade. Totalement fabriquée en atelier, son installation n'aura pris que quelques jours, permettant de conserver au maximum les horaires d'ouverture au public.



À NE PAS MANQUER

No mad festival

Du 4 au 18 juin, le festival organisé par l'Office de Tourisme de Cergy-Pontoise pose ses valises à la salle des Calandres. Au programme : conférences, films, débats, concerts et performances artistiques sur les nouvelles approches du voyage et du tourisme.

Informations au 01 34 41 70 60 ou sur eragny.fr

Réunion publique autour du Plan local d'Urbanisme (PLU)

La révision du PLU se poursuit. Les habitants sont invités à participer à une réunion publique pour échanger sur les orientations d'aménagements et de programmation, vendredi 2 juin à 20 heures en Mairie principale.

Recrutement d'agents en charge de la traversée des écoles

La Ville recherche des agents pour sécuriser la traversée des jeunes enfants à l'entrée et à la sortie des écoles jusqu'au 5 juillet. Une lettre de motivation et un CV sont à envoyer à candidature@eragny.fr ou par courrier :

Direction des Ressources humaines
Hôtel de Ville
BP 70021 - Éragny-sur-Oise
95611 Cergy-Pontoise Cedex.

Stages d'été à Munster

Dans le cadre du jumelage avec la ville de Munster, l'association Emex propose aux jeunes Éragniens d'effectuer un stage de plusieurs semaines, ou d'obtenir un emploi saisonnier en Allemagne durant les vacances estivales. Une bourse individuelle de l'Office franco-allemand pour la jeunesse peut être obtenue pour aider à financer les frais de voyage et d'hébergement.

Renseignements au 01 34 64 03 17 ou sur emex.association@gmail.com

Horaires d'été de la Poste

Du 31 juillet au 26 août, le bureau de poste de la Challe sera ouvert du lundi au vendredi de 14 heures à 17 h 30 et le samedi de 9 heures à 12 heures.

Les horaires habituels seront maintenus tout le mois de juillet.

INFOS ÉTAT CIVIL

Mariages

Le 25 mars 2017

Salem Nebbali et Louisa Khaies

Le 15 avril 2017

Anthony Gonçalves et Barbara Monteiro Santos

Le 29 avril 2017

Pierre Divioka et Sabrina, Josette, Gisèle Galand

Le 29 avril 2017

Albin, Pierre Mesureur et Audrey, Karen Tolphin

ÉRAGNY VILLE NATURE, VILLE FLEURIE

TROIS QUESTIONS À MONSIEUR LE MAIRE

Monsieur le maire, pouvez-vous nous dire quelques mots sur l'intérêt que vous portez à la qualité du cadre de vie à Éragny et comment les choses s'organisent à la mairie ?

L'entretien régulier et l'embellissement de la ville, en particulier aux beaux jours, sont indispensables. Les Éragniens y sont attentifs et c'est normal. Nous désirons tous vivre dans une ville propre, fleurie et bien entretenue. Avec mon adjoint aux Espaces verts et à la Voirie, nous en parlons quasi quotidiennement. Cela demande une organisation et une répartition des moyens et des tâches dans le temps qui ne sont pas toujours évidentes. Chaque habitant dans son quartier a des attentes. Mais entretenir et embellir les routes, les parterres, les ronds-points ou bien encore les parcs et jardins aux différents endroits de la ville, demande aux services concernés un cycle de travail de quinze jours à trois semaines bien que nous ayons aussi recours à un prestataire extérieur. Et certaines parties (les berges de l'Oise, certains alignements d'arbres, des ronds-points, etc...) sont entretenues par d'autres organismes ou collectivités.

Quelles sont les principales actions que vous engagez pour préserver et valoriser ces espaces ?

Il y en a plusieurs. Je peux vous en citer quelques-unes. D'abord, et j'en avais déjà dit deux mots dans une précédente interview, nous avons revu l'organisation de nos services pour être plus présents, plus réactifs et donc plus efficaces. Ensuite, il y a la préservation sur le long terme de notre patrimoine paysager. Dans le cadre de révision du PLU, nous avons identifié tous les secteurs à protéger et valoriser. Nous réalisons quelques actions ponctuelles. Avec les écoles par exemple en 2016, nous avons accompagné les projets pédagogiques sur le thème de l'environnement, symbolisés par des plantations d'arbres. Enfin, depuis 2014, les équipes œuvrent pour conserver les deux fleurs du label Villes et Villages fleuris pour lequel nous concourons à nouveau cette année. Cette action nécessite des moyens importants. Nous n'envisageons



pas la troisième fleur, car les investissements nécessaires pour l'obtenir sont beaucoup trop significatifs.

Vous lancez aussi une campagne de communication à destination des habitants sur la propreté de la Ville. Pourquoi ?

Tous les Éragniens sont concernés par la propreté de la ville. Je suis consterné quand à la fin du week-end, je découvre sur le domaine public des déchets, des emballages alimentaires, des bouteilles vides ou des dépôts sauvages. Ce n'est pas acceptable. Il faut rappeler aux contrevenants que cela a un coût et que leurs actes sont punis par la loi. J'ai d'ailleurs demandé à la police municipale d'agir plus sévèrement à ce sujet. À cela s'ajoute aussi le problème des déjections canines dans les parcs et jardins ou les trottoirs. Pourtant, au moment de la distribution des sacs-poubelle, nous informons les habitants et leur donnons des sacs spécifiques qui, par ailleurs, sont disponibles dans nos différents équipements. Nous allons donc être attentifs à ces problèmes. Chacun peut contribuer à la propreté de la ville. Ça passe notamment par des gestes simples que j'ai souhaités rappeler par l'intermédiaire de cette campagne de communication.

PRÉSERVER LES ESPACES NATURELS, UN AXE MAJEUR DU PROJET D'AMÉNAGEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Le Plan local d'Urbanisme actuellement en révision expose dans son nouveau Projet d'Aménagement de Développement durable (PADD) quatre principes majeurs, dont l'amélioration du cadre de vie et la préservation du caractère végétal de la Ville. Des orientations ont été ainsi définies pour garantir l'attractivité de la commune et valoriser ses différents paysages. Il s'agit par exemple de préserver les zones naturelles (les bords de l'Oise, le lavoir, les boisements), de valoriser les parcs et jardins existants ou de consacrer une part des surfaces concernées par de nouveaux projets à la création de nouveaux espaces verts. Le PADD prévoit également d'améliorer la qualité paysagère des parcs d'activités économiques, de protéger le patrimoine bâti ainsi que les sites remarquables anciens et contemporains (la Maison Bernardin de Saint-Pierre, l'ancien cimetière, la mairie, mais aussi le centre de la Challe, l'Espace des Calandres, l'école des Dix Arpents...). Les échanges concernant la révision du PLU se poursuivront avec tous les habitants lors des différentes réunions publiques à venir et il sera ensuite adopté en conseil municipal.

**Plus d'informations
sur la révision du PLU
sur eragny.fr**



GARDONS NOTRE VILLE PROPRE

Faire en sorte de maintenir les espaces publics propres est l'affaire de tous. Par mesure de respect et de bon sens, il est strictement interdit d'abandonner des débris sur la voie publique. Si ces actes sont constatés, la loi prévoit des sanctions directement applicables par la police municipale. Sont visés les « ordures, déchets, déjections, matériaux, liquides insalubres ou tout autre objet de quelque nature qu'il soit » déposés « en lieu public ou privé », précise le

décret. L'entrave à la libre circulation sur la voie publique qui peut être constatée lorsque des ordures abandonnées empêchent ou diminuent la liberté ou la sûreté de passage, est également réprimandable. Afin de sensibiliser les habitants au respect de ces principes de vie en collectivité, une campagne d'information a été déployée à travers la Ville.

L'abandon d'ordures et autres objets est passible d'une amende de 450 €. Sanction applicable par la police municipale (décret n° 2015-337 du 25 mars 2015)



Villes et Villages fleuris

LES ESPACES VERTS CONCURENT POUR LE LABEL

Après avoir confirmé sa deuxième fleur en 2013 lors de sa dernière participation au concours régional Villes et Villages Fleuris, Éragny s'apprête de nouveau à accueillir le jury.

Lors de cette visite, les juges parcourront les rues de la ville, guidés par Olivier Fourches, adjoint au Maire chargé de l'Urbanisme, de l'Aménagement, de l'Environnement et de la Qualité de Vie ainsi que des responsables des services environnement et espaces verts. Ils pourront ainsi

évaluer la diversité des végétaux plantés, la propreté des rues, le respect de l'environnement et le fleurissement de la ville.

Au-delà des espaces verts, le label récompense plus largement les aménagements paysagers, la valorisation du patrimoine bâti, la modernisation d'un éclairage public moins consommateur d'énergie ou la gestion maîtrisée de la consommation d'eau.

Par ce label, la Ville souhaite conserver sa deuxième fleur et affirmer sa volonté de préserver un cadre de vie et un environnement de qualité pour les Éragniens. Les habitants contribuent eux aussi, à travers le fleurissement de leurs jardins ou balcons, à l'embellissement de la commune. Vous pouvez d'ailleurs participer au concours « Balcons et jardins fleuris » en vous y inscrivant avant le 30 juin sur eragny.fr

Qu'est-ce qu'une ville fleurie ?

Pour s'engager et s'inscrire pleinement dans la démarche de labellisation, la commune participante doit répondre à plusieurs objectifs définis par le Conseil national des Villes et Villages Fleuris. Le jour de la visite, la ville est évaluée sur différents critères, bien plus larges que le fleurissement des espaces verts. Ils s'appuient notamment sur :

- > **L'amélioration de la qualité de vie de ses habitants**
Principal objectif du label, cette notion fait référence à la qualité de l'environnement qu'elle soit urbaine, esthétique, écologique, sanitaire ou naturelle.
- > **L'amélioration de l'image et de l'accueil**
Le label contribue à valoriser l'image et l'identité de la commune. Il permet de faire évoluer les regards du public sur le territoire qu'il soit résident ou visiteur.



- > **Le développement de l'économie locale**
L'attractivité du territoire et sa capacité à maintenir une activité en accueillant hommes et entreprises sont également des facteurs de développement récompensés par le label.
- > **La participation et la concertation avec les citoyens**
L'enjeu social constitue un indicateur qui s'appuie sur la mobilisation des acteurs et des habitants autour d'un objectif de valorisation partagé.
- > **Les actions en faveur de l'écologie**
La commune doit également valoriser son engagement par la préservation de la biodiversité ou la protection des milieux et ressources.

UNE SENSIBILISATION DÈS LE PLUS JEUNE ÂGE

Au Centre de Loisirs Jeannette Laugeau, la valorisation de la nature s'exprime à travers de nombreuses activités. Les vacances de printemps ont d'ailleurs été l'occasion pour les enfants accueillis de poser de nouveaux niochis et de réaliser quelques plantations (notamment un arbre à papillons et une glycine).

L'observation de l'écosystème est une méthode également utilisée pour faciliter la compréhension des différents mécanismes naturels. Une tour à insectes a été construite dans l'enceinte du centre et un nouveau projet de science participative est désormais à l'honneur. Il s'agit de suivre le dispositif «Spipoll», lancé par le Muséum national d'Histoire naturelle et l'Office Pour les Insectes et leur Environnement. Cette démarche vise à collecter et échanger des données sur les insectes pollinisateurs. Munis d'un appareil photo, les observateurs en herbe choisissent une espèce de fleur autour de laquelle ils photographient un maximum d'in-

SEMAINE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE : OBJECTIF ANTI-GASPI

Les services de la Ville œuvrent pour la préservation de notre environnement en impliquant les différents publics. Au sein du Département de la Vie urbaine et de la qualité de vie, un agent est chargé de l'Environnement et du Développement durable. Il intervient à plusieurs niveaux : il facilite les démarches locales (remise

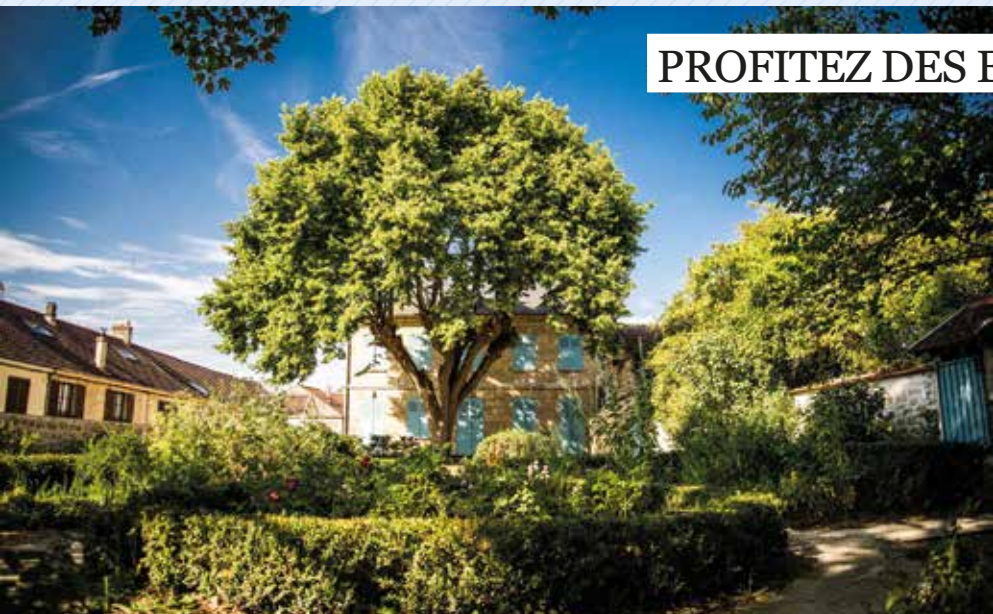
sectes appartenant à des espèces différentes. L'objectif est d'obtenir une photo par espèce et de constituer une collection, partagée sur un album virtuel. Les enfants peuvent ensuite identifier les insectes photographiés à l'aide d'un outil en ligne permettant de leur faire découvrir la diversité des espèces et leur utilité. L'ensemble des données est ensuite utilisé par des spécialistes pour une analyse des réseaux de pollinisateurs en France.



de composteurs aux écoles, transmission de documentations, interventions pédagogiques) ou relaye des actions spécifiques. C'est le cas de la semaine du Développement durable qui se déroulera cette année en France du 30 mai au 7 juin, sur le thème du réemploi et de la lutte anti-gaspillage. Pour s'inscrire dans cette démarche, un Répar'café sera organisé à la Miem le samedi 27 mai de 10 heures à 18 heures. Vous pourrez apporter des appareils en panne ou hors d'usage (petits électroménagers, électroniques...) et profiter de l'expertise des animateurs pour les réparer ou les recycler. Un stand de réparation vélos se tiendra le même jour dans l'après-midi devant la Miem (14 rue du commerce), en partenariat avec Vélos Services (à noter : les fournitures seront à la charge des propriétaires).

PROFITEZ DES ESPACES VERTS

Consciente de ses ressources, la Ville cherche à développer l'attractivité de ses espaces verts pour en faire bénéficier tous les Éragnois. Des manifestations y sont organisées comme la chasse aux œufs à travers le Parc urbain, les Journées du Patrimoine ou celle de «l'Oise en Fête» sur les berges ainsi que les expositions culturelles proposées régulièrement à la Maison Bernardin de Saint-Pierre. Il n'est toutefois pas nécessaire d'attendre ces rendez-vous pour en profiter au cours d'une promenade, ces lieux de balades et de rencontres étant ouverts à tous. Pour les plus sportifs, la course pédestre Éragny Tour vous fera découvrir le long d'un parcours de 5 à 10 km le 7 octobre prochain.



LES ACTIONS SOUTENUES PAR LA VILLE

En complément des actions qu'elle met en œuvre, la Ville soutient également de nombreuses initiatives portées par les associations et les habitants.

Le nettoyage des berges de l'Oise

Chaque année au mois de juin, les enfants et les enseignants de l'école Henri Fillette, accompagnés des membres de l'association Les Amis du Village, participent au nettoyage des berges de l'Oise. Durant la matinée, déchets, pneus, encombrants ou objets divers sont ramassés puis triés pour être ensuite recyclés ou jetés. Lors des éditions



précédentes, les participants avaient pu ramasser plus de 350 kilos de déchets contribuant ainsi à maintenir l'équilibre naturel et la propreté du site, élément fort du patrimoine de la ville.

Nettoyage des berges
Vendredi 2 juin 2017
9 h 30 – 11 heures
www.amisduvillagederagny.fr



Les abeilles, actrices de la biodiversité

Piliers de la pollinisation, les abeilles jouent un rôle essentiel dans la multiplication des plantes à fleurs. Elles contribuent au développement, en qualité et en quantité, de la biodiversité. Pour protéger leur écosystème, la ville soutient l'action des apiculteurs. Elle accueille sur un terrain communal les six ruches de deux apiculteurs amateurs d'Éragny. La ville a également acheté ses deux propres ruches, confiées aux apiculteurs, et a mis à disposition deux nouveaux terrains pour accueillir douze ruches au total.

Les jardins partagés de la Challe

Créé au printemps 2012 au pied d'un immeuble du quartier de la Challe, le premier jardin partagé a bien évolué. Une surface de 100 m², mise en culture par petites parcelles de 2 à 8 m², a été attribuée à une quinzaine d'habitants du quartier. Impulsé par la présidente de l'association, le projet continue de se développer avec l'objectif d'associer de plus en plus d'habitants. Courgettes, tomates, salades ou concombres... les récoltes sont dignes des étals de marché.



VILLE D'ÉRAGNY-SUR-OISE

FÊTE MONDIALE DU JEU

SAMEDI 20 MAI

10h > 19h SALLE DES CALANDRES
ENTRÉE LIBRE ET GRATUITE

EN PARTENARIAT AVEC **OUEST GAMES & ANIM'TOO**



eragny.fr
facebook.com/eragny
01 34 40 59 22



ÉVÉNEMENT

PROFITEZ D'UN WEEK-END DE FÊTE SUR LES BORDS DE L'OISE

Les beaux jours s'installent et les journées rallongent... rien de tel pour profiter des festivités organisées les 1^{er} et 2 juillet par la Ville et ses partenaires sur les bords de l'Oise.

Dans le jardin de la Maison Russe

1^{er} et 2 juillet

Lieu unique d'apprentissage, de formation et d'échanges, installée sur le chemin de Halage, la Maison Russe réunie de nombreuses associations. L'Espace Césame et Incite Formation qui y résident ont ainsi fédéré un réseau de partenaires pour ouvrir la maison au public et faire participer les jeunes stagiaires à la création d'un événement particulier. Pour y parvenir, plusieurs Diners Live y ont été organisés en cours d'année. Les fonds récoltés ont permis de proposer un weekend de festivités, en

partenariat avec la Sauvegarde 95, Art et Prémices, La Ruhe, B.a-ba et les Ogres de Barback.

Au programme du samedi, cabaret, concert et restauration sur place dès 17 heures. Le dimanche à 14 h 30, un parcours musical dans le jardin, des lectures de contes, des ateliers artistiques et un bal. Les bénévoles, stagiaires et professionnels, à l'initiative de ce projet collectif, partageront cette expérience originale avec les visiteurs.

Chemin de Halage
Informations sur eragny.fr



Musique et Peinture aux bords de l'Oise

2 juillet de 14 heures à 18 heures

Sur la terrasse du restaurant O'Châlet, profitez du son de l'accordéon et dansez sur les airs des chansons les plus populaires. Flânez le long des berges à la rencontre des peintres installés sur le chemin de Halage.

Au fil de l'eau

2 juillet

L'Office de Tourisme de Cergy-Pontoise a proposé aux villes qui longent l'Oise d'animer leur berges le temps d'une journée. Intitulée « l'Oise en fête », cette manifestation proposera un panel d'animations au bord de l'eau.

Informations sur
ot-cergypontoise.fr

Inauguration de la cabine à livres « Livres accès »

2 juillet - 14 heures

Installée depuis peu sur le chemin de Halage, l'ancienne cabine téléphonique transformée en cabine à livres sera inaugurée par le Maire, Thibault Humbert et son adjointe chargée de la culture, Nathalie Brahami.

CITOYENNETÉ

UN PREMIER BILAN POUR LE CONSEIL CITOYEN DES DIX ARPENTS

À peine un an après la création de l'association, le Conseil Citoyen des Dix Arpents a plus d'une réalisation à son actif. Un dynamisme qui fait de cette structure, l'une des plus entrepreneurantes du Val-d'Oise.

Composé d'une quinzaine de bénévoles et présidé par monsieur Goksal Oran, le Conseil Citoyen a reçu la visite du maire et des bailleurs le 21 avril. Cette rencontre a permis de



revenir sur les différentes actions menées mais aussi d'évoquer les futures initiatives. Avec le concours de l'État et accompagné par les services de la Mairie, le dialogue avec les bailleurs a été relancé. Ces échanges ont permis d'agir en faveur de la sécurité et du bien-être des résidents : des caméras de

surveillance ont été installées dans les lieux communs, les arbres et buissons devenus gênants ont été taillés ou coupés. Grâce à un partenariat avec la Sauvegarde 95, un chantier jeune a œuvré à la création de meubles informatiques mais aussi au renouvellement des peintures du terrain de sport et à la création de lignes jaunes pour limiter le stationnement gênant. Depuis le mois de janvier, des cours de Zumba sont proposés à un tarif très attractif (40 euros l'année). Les séances se déroulent dans une ambiance conviviale tous les vendredis. Pour échanger avec les habitants, les membres du Conseil organisent une permanence les premiers et troisièmes mercredis de chaque mois de 18 h 30 à 20 h 30. N'hésitez pas à venir les rencontrer.

RESTAURATION

RENDEZ-VOUS À « LA DANNE » POUR LE DÉJEUNER

Ouvert depuis maintenant quelques mois au cœur de la Zone d'Activités de la Danne, le nouveau restaurant Planet Wok vient enrichir le voyage culinaire déjà proposé sur ce périmètre avec la Casa Minhota.

Désormais, après votre séance shopping, vous aurez pour vous restaurer le choix entre l'Asie ou le Portugal. Planet Wok propose un buffet à volonté de spécialités asiatiques : viandes, poissons ou légumes au grill ou au wok, sushis ou makis japonais, nems, nouilles ou riz... dans un cadre spacieux et décoré avec soin. Un espace de jeu est également prévu pour les enfants.

La Casa Minhota propose dans une ambiance familiale et conviviale une



cuisine traditionnelle portugaise : morue au four, poulet rôti, cassoulet ou pot-au-feu à la portugaise à déguster sur place ou à emporter.

Planet Wok : 01 30 36 88 88

Casa Minhota : 06 41 05 33 38

VIE ASSOCIATIVE

PARENTHÈSES MUSICALES

Avec le spectacle de fin d'année organisé le 3 juin à 20 heures à la Salle Victor Jara, le Centre d'Activités musicales (CAM) est en pleine ébullition.

L'occasion pour les élèves et leurs professeurs passionnés de faire découvrir le travail qu'ils ont mené tout au long de l'année avec les classes de danse classique et moderne jazz, les chorales et les orchestres.

Créé en 2000, le centre réunit aujourd'hui deux cent vingt adhérents et dix-sept professeurs et accueille des musiciens de tout âge : dès 18 mois avec l'éveil musical, enfants ou adultes, débutants ou confirmés. De la danse à la pratique musicale, l'éventail des activités proposées est large : guitare, alto, clarinette ou batterie, ou encore moderne jazz ou danse classique...

L'association recherche depuis le début du mois d'avril un bénévole pour assurer les missions de trésorier à hauteur de cinq à six heures par mois.

Entrée gratuite

Informations sur cam-eragny.fr

ou 07 86 14 11 83



PORTRAIT

MARYVONNE DUDAL RETRACE SON PARCOURS À L'ÉPICERIE SOLIDAIRE

Arrivée en tant que professeure d'Éducation Physique et Sportive à Éragny en 1977, Maryvonne Dudal s'est très rapidement passionnée pour les relations humaines. Elle s'investit aux côtés de ses élèves via des projets d'école, des visites scolaires ou des actions

citoyennes. Elle participe ainsi à la mise en place de la « Journée Handicap », organisée chaque année encore auprès des classes de 4^e. À l'âge de la retraite, c'est donc sans aucune hésitation qu'elle décide de partager son temps avec une structure associative. Elle choisit de devenir bénévole à l'épicerie solidaire « La Pause » pour y découvrir un nouveau public. Véritable lieu de vie, cet espace vient en aide aux foyers isolés ou en difficulté économique et leur propose un large choix de produits de première nécessité, alimentaires pour la majorité. Le dynamisme et la motivation de Maryvonne la conduisent à en devenir la présidente presque malgré elle, en 2011. Depuis, accompagnée de plus de trente bénévoles, l'épicerie sociale se développe et se professionnalise. Deux salariées y sont employées et les initiatives

se multiplient : ateliers couture, jardinage, bien-être ou cuisine sont régulièrement organisés, la base de données a été informatisée et le réseau de solidarité s'est renforcé avec les structures municipales et les acteurs du territoire. Maryvonne se perçoit très humblement comme l'un des maillons d'une chaîne de compétences et de volontés qui contribue à améliorer les quotidiens. Sa fonction aura été pour elle une expérience extrêmement enrichissante qu'elle a toujours menée en appliquant la philosophie d'origine de l'association : tisser des liens au delà de l'aide alimentaire. Elle est aujourd'hui prête à transmettre ses connaissances à un successeur qui saura poursuivre le travail engagé, sans pour autant mettre un terme définitif à son implication au sein de l'épicerie sociale.

Les Éléments de la Création

Insectes géants, constructions géométriques, tableaux en relief, les œuvres de trois talentueuses artistes ont transformé la salle des Calandres en un lieu de rêverie. Bernadette Wiener,

Clotilde Prévost et Nicole Thernisien étaient présentes aux côtés de Nathalie Brahmi lors de la soirée de vernissage.

10
mars



17
mars



L'espace Initiatives Jeunes inauguré

La Maison de la Challe accueille désormais un espace dédié à l'accompagnement, sous toutes ses formes, des jeunes Éragniens. Des dispositifs, comme la Cellule d'Accompagnement aux Projets (Clap) ou Jeunes Bafa en Action, y sont proposés par les informateurs Jeunesse de la Ville. La soirée d'inauguration s'est tenue en présence du maire, de la déléguée du préfet et des conseillers départementaux. Elle a permis de valoriser l'expérience des bénéficiaires et d'affirmer l'attention portée par l'équipe municipale au développement des projets en faveur de l'autonomie des jeunes Éragniens.

24
mars

Une soirée contée

De nombreuses familles ont participé à la soirée « Contes ô féminin » accueillie à la Maison des Dix Arpents. Une vingtaine d'enfants se sont rassemblés dans l'espace de lecture pour écouter les interprétations de contes en tout genre par les bénévoles d'associations locales, avant de se réunir autour d'un repas partagé.



29
mars

Congrès départemental des anciens combattants

Accueilli pour la première fois à Éragny, le congrès départemental des anciens combattants s'est tenu à la salle des Calandres en présence du Maire, de Joëlle Martinez, conseillère déléguée char-

gée notamment des actions en direction des Anciens combattants, du conseiller départemental Alexandre Pueyo, de la déléguée fédérale, du président des Anciens Combattants d'Éragny Fransesco Baggio et des sections départementales.





**Quand les citoyens
deviennent comédiens**

**31
mars**

Initiées il y a un peu plus d'un an, les représentations du Théâtre Forum se poursuivent. La Maison des Dix Arpents a accueilli une quinzaine de personnes venues découvrir le travail des comédiens volontaires à travers trois scénettes. Des débats ont été animés par un comédien du Théâtre Uvol, ce qui a permis des échanges sur les sujets de la vie quotidienne, l'action du conseil citoyen ou le ramassage des encombrants.



**31
mars**

Un cross pédagogique

Encadrés par l'équipe du Département des Sports, les trois cent cinquante enfants des classes de CE2 de la Ville se sont rencontrés pour disputer une course pédestre dans le bois du Grillon.

Chaque participant a parcouru 1,2 km avec des objectifs différents : cinq, sept ou neuf minutes pour atteindre l'arrivée. Les écoliers ont été préparés durant un mois pour gérer leur capacité à évaluer leur pratique sportive.



**1^{er}
avril**

Un club en fête

Placée sous le thème de la campagne, la traditionnelle fête annuelle du club la Chênaie a encore su rassembler les seniors et leur famille à travers les différentes activités proposées tout au long de la journée. De nombreux lots ont été remportés par les participants au fil des festivités.



**Du
3 au 14
avril**

**Des vacances
de printemps
animées**

Durant les vacances scolaires, les jeunes Éragniens ont pu participer aux jeux collectifs et aux différents ateliers proposés par le Club 11/15 qui a réuni une trentaine de participants chaque jour. Certains d'entre eux ont pu visiter le château de La Roche-Guyon.

Les activités sportives étaient aussi au rendez-vous, du foot US au volley-ball, le pôle sportif de la Ville a su satisfaire tous les joueurs.

**14
avril**

Direction « Zootopie »

Durant les vacances de printemps, l'équipe du lien social organisait, à la Maison de la Challe, une séance de cinéma particulière. Les familles ont ainsi pu s'immerger dans une véritable métropole peuplée d'animaux en tous genres en découvrant le film Zootopie. Pour plus de convivialité, un goûter partagé a été offert aux cinéphiles avant la projection du film.

**Un weekend
gourmand**

Le Lions Club d'Éragny Boucle de l'Oise organisait, avec la Ville, la première rencontre de producteurs qui présentaient leurs produits : vin, charcuterie, fromages, confitures, miel et pâtisseries, de quoi remplir son panier ! Les bénéfices de cet événement sont dédiés à la construction d'un Centre de Santé en République Démocratique du Congo, en lien avec l'association éragnienne « Action Pour les Enfants Oubliés ».

**22
et 23
avril**



Tribune de la Majorité municipale

LR, UDI, sans étiquette

**CULTURE, PATRIMOINE
ET TERROIR : UN PROGRAMME
RICHE ET DEUX NOUVEAUX
ÉVÈNEMENTS PROPOSÉS
PAR LA MAJORITÉ MUNICIPALE**

Dans cette édition du mois de mai, vous avez pu observer le nombre important d'évènements à venir, inscrits dans un calendrier particulièrement contraint entre élections présidentielles, législatives et jours fériés.

Nous souhaitons à travers cette tribune remercier les associations qui ont su anticiper leurs besoins en matériels et salles afin de permettre aux services de la Ville de mieux organiser et répartir leurs moyens au cours de ce dernier trimestre avant les grandes vacances scolaires. Seul absent cette année, le Marché Jardins et Saveurs : aux pépiniéristes partenaires qui estiment que son organisation au mois de mai aurait été trop tardive pour la vente de bulbes et plantes s'est ajouté un mois d'avril largement consommé par les vacances scolaires et le premier tour des élections présidentielles.

Cette décision évoquée fin 2016 a naturellement échappé au groupe «un équilibre pour Éragny», puisque son représentant, monsieur Frédéric Parent, n'a plus participé aux séances du conseil municipal depuis le 10 novembre 2016, soit aux cinq derniers conseils municipaux, mais aussi aux nombreuses commissions municipales dans lesquelles il siège normalement.

Pour autant, nous proposons aux Éragniens deux nouveaux évènements.

L'un, organisé le mois dernier, en partenariat avec le Lions Club des Boucles de l'Oise. Il s'agit du salon des vins et produits gourmands qui s'est installé deux jours durant à l'espace des Calandres mobilisant pas moins de quarante exposants venus de la France entière pour le plus grand plaisir des visiteurs de la ville et de celles avoisinantes.

L'autre à venir vise à vous faire profiter du cadre magnifique que nous offrent les berges. La toute nouvelle fête de l'Oise égayera le premier week-end de juillet en vous donnant un avant-goût des vacances estivales. Vous trouverez d'ailleurs dans cette édition de votre journal le programme riche et varié proposé par les différents partenaires de la Ville.

Vous le constatez, malgré le contexte exceptionnel de cette fin d'année scolaire, nous tenions à enrichir notre calendrier déjà dense (avec notamment la fête du Jeu, Éragny en fête, la Fête de la musique, le bal du 13 juillet) avec ces nouvelles manifestations qui devraient sans nul doute rassembler très largement.

Tribune des groupes minoritaires

VALEURS

A l'heure où nous écrivons cette tribune, compte-tenu des délais de fabrication du magazine, le résultat de l'élection présidentielle n'est pas encore connu.

Pour notre part, nous avons défendu et soutenu à chaque tour les candidats de la famille républicaine et progressiste, fidèles aux valeurs que nous mettons en avant dans l'exercice du mandat d'élu local que vous nous avez confié il y a trois ans. Quel que soit le résultat de l'élection présidentielle, nous continuerons de porter ces valeurs par une participation active et régulière aux conseils municipaux, en interpellant la municipalité, en nous faisant le relais de vos interrogations, en défendant vos revendications pour une meilleure qualité de vie à Éragny, pour que chacun puisse bénéficier de l'attention qui lui est due, pour que la vie locale soit rétablie dans sa vocation de rencontre, de convivialité, de bien vivre ensemble, pour que le maire et les élus majoritaires se préoccupent enfin du bien-être des Éragniens et de l'intérêt général de la population.

Les élus **Un Cœur pour Éragny** (groupe socialiste et progressiste) Fadila Bouziane, Gérard Burn, Yannick Maurice, Philippe Relin, Karim Ziatat – uncoeurpoureragny@gmail.com

CULTIVER SON JARDIN


« Que les idées bourgeonnent enfin » : reprenait notre dernière tribune. L'approche de la belle saison réveille timidement l'envie de voir reflourir balcons et jardins. Certains se sont déjà attelés à participer à l'embellissement de leur extérieur. Ainsi nous attendons tous de profiter à nouveau du célèbre et incontournable marché des « Jardins et Saveurs »

Les Élus citoyens du groupe « **Un équilibre pour Éragny** » Audrey Moreau - Frédéric Parent – contact@eragny.info

ERAGNYBLEUMARINE


Avec le peu de place octroyé au Front National dans le journal municipal, nous ne pouvons développer le moindre sujet. Je reste néanmoins à votre disposition.

Stéphane Capdet
Conseiller municipal du **Front National**
stephane.capdet@fn95.fr
06 70 27 25 40



#ÉRAGNY LE MAG n°19 - MAI / JUIN 2017

Ville d'Éragny-sur-Oise — Directeur de la publication : Thibault Humbert
 Direction de la Communication : com@eragny.fr — 01 34 48 35 34 —
 Conception : Agence Aire/Groupe Rouge Vif
 - Rédaction : Léa Vergnes — Charlotte Riguera — Laure Henaux
 Mise en page : Christophe Sirot/Ville d'Éragny - Publicité : Bucerep -
 06 59 23 23 43 - Crédits photos : Fotolia.com, Photothèque
 municipale - Franck Petiton — Impression : Imprimerie PDI —
 8500 ex sur papier recyclé — Papier 135 g demi-mat FSC



Résidence Le Prieuré

Votre Résidence Médicalisée EHPAD



**Vivre en EHPAD
autrement :
Soyez chez vous
à nos côtés**



**Venez nous rendre visite
Et découvrez notre maison !**

info@laresidenceleprieure.fr www.laresidenceleprieure.fr

Tél. : 01 39 72 14 14

48, rue Amoult Crapotte (rue du Cinéville)
78700 Conflans-Sainte-Honorine

RÉSIDENCE
LE PRIEURÉ



Toitures Michelet Vincent



**COUVREUR rénove
tous types de toitures**

Isolation • Ravalement • Démoussage
Souche de cheminée • Charpente
Gouttières



www.vincentmichelet-couverture.fr

déplacement et devis gratuit

01 30 37 33 87 • 06 20 04 52 53

28, rue du buisson moineau - 95610 Eragny



Pour paraître
dans le prochain
ERAGNY LE MAG

Contact :

Mike OUAKI

#06 59 23 23 43

mikeouaki@gmail.com



Le site internet de votre entreprise

**Votre activité
change de dimension**

Une première version en 72H



RENSEIGNEMENTS : Le Groupe des Éditions BUCEREP®

54, bis rue Alsace-Lorraine • BP 41435 • 31014 TOULOUSE Cedex 6 - FRANCE

Tél : 05 61 21 15 72 • Fax : 05 61 23 02 41 • contact@bucerep.com • www.bucerep.com

CENTRE E.LECLERC

**CONFLANS
SAINTE HONORINE**



DES LE 23 AVRIL

OUVERT

TOUS LES DIMANCHES

DE 09H00 à 12H45